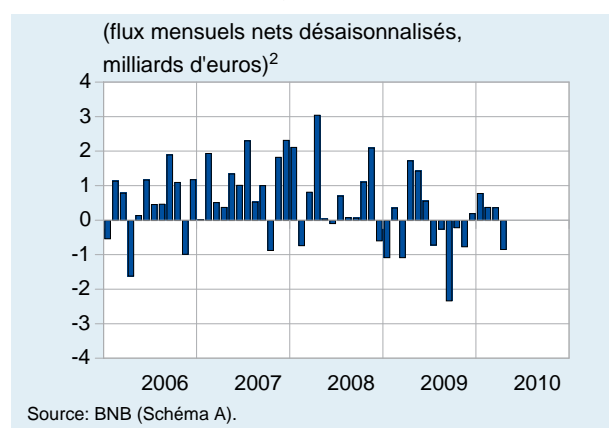
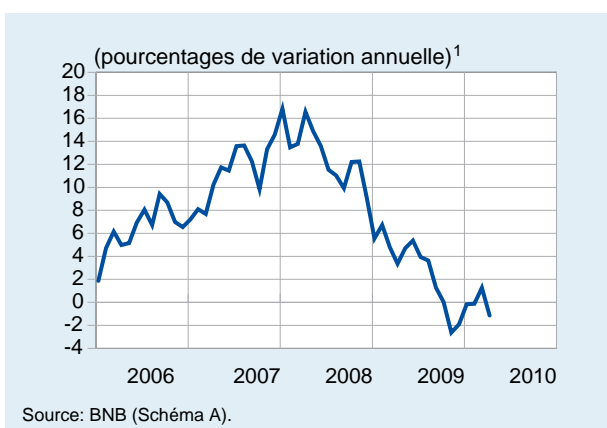


Liens: [observatoire du crédit](#)

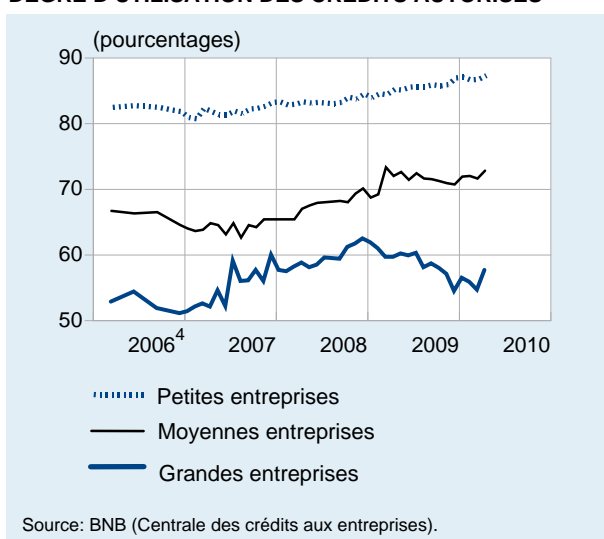
Avril 2010

### CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES

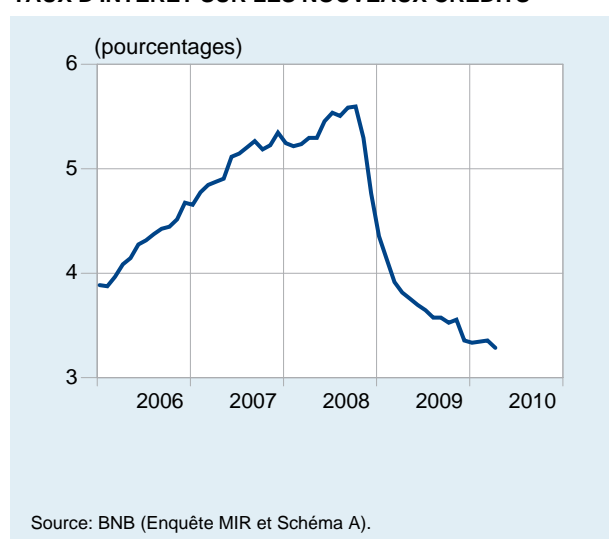


Interrompant le rétablissement des quatre derniers mois, l'octroi de crédit bancaire, y compris les crédits titrisés est reparti à la baisse en avril 2010. Le pourcentage de croissance annuelle est en effet redevenu négatif et s'est établi à 1,3 p.c., soit une baisse de 2,4 points de pourcentage par rapport au mois précédent. Les flux nets désaisonnalisés ont également été négatifs, à hauteur de 0,8 milliard d'euros. En avril 2010, le taux d'utilisation des crédits a augmenté pour toutes les catégories d'entreprises, mais de manière plus prononcée pour les grandes firmes : ce ratio était de 87,4 p.c. pour les petites entreprises (en légère augmentation par rapport à mars où il affichait 86,8 p.c.), 72,7 p.c. pour les entreprises de taille moyenne (contre 71,5 p.c.) et 57,5 p.c. pour les grandes entreprises (contre 54,5 p.c.). Le taux d'intérêt pondéré sur les nouveaux crédits aux entreprises s'est chiffré à 3,27 p.c. à la fin d'avril, un pourcentage inférieur de 7 points de base par rapport à celui de mars (3,34 p.c.).

### DEGRÉ D'UTILISATION DES CRÉDITS AUTORISÉS<sup>3</sup>



### TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS<sup>5</sup>



1. Calculé comme le rapport des flux cumulés des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente.
2. Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
3. Rapport entre les montants des crédits effectivement utilisés par les entreprises et les montants des crédits ou des lignes de crédits autorisés. Sont considérées comme petites les entreprises qui ont déposé leurs comptes annuels sous le schéma abrégé. Celles qui ont remis le schéma complet sont considérées comme grandes ou moyennes selon que leur chiffre d'affaires a été supérieur ou non à 37,2 millions d'euros au cours de deux années consécutives.
4. Données disponibles uniquement sur une base trimestrielle en 2006.
5. Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges sur les nouveaux crédits aux entreprises. Les taux sont issus de l'enquête MIR tandis que la pondération, suivant la méthodologie mise au point par la BCE, est basée sur les encours respectifs des différents types de crédits, disponibles via le schéma A.